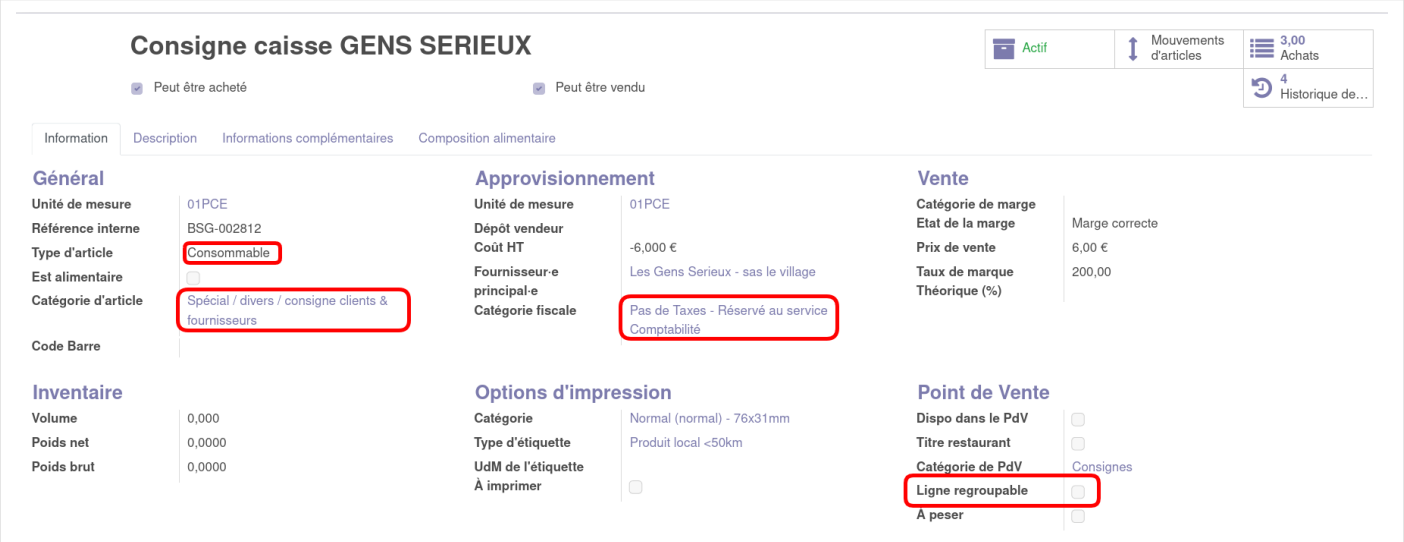
Pour plus de contenu, connectez-vous !

Fiche produit - Gestion des consignes

> Réglementation : d'une manière générale, on ne devrait pas appliquer de TVA sur les consignes, à l'exception de celles qui ne sont pas retournées, sur lesquelles il faudrait facturer la TVA de 20%. Jusqu'au 16/11/2020, on mettait donc TVA 20% par défaut dans Odoo puisque l'on n'avait pas les moyens de suivre les retours. Le parti pris désormais est de faire avec une TVA nulle, et en parallèle, le pôle compta se charge de faire un point annuel sur la différence entre consignes facturées / consignes retournées.

Paramétrage de la fiche article



> Exception : si le fournisseur applique une TVA, alors on fait de même

> NB : à ce jour, seul les pôle compta et pôle info ont la main pour saisir la catégorie fiscale "pas de taxes" : il faudra donc passer par eux pour créer la fiche article.

> Pour que le stock ne soit pas remis à zéro lors des inventaires, il faut indiquer type d'article = consommable.

Fonctionnement général :

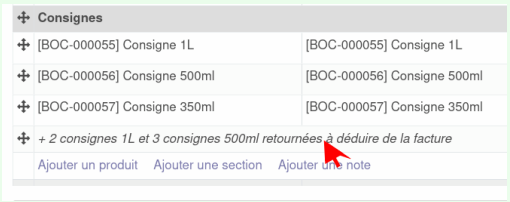
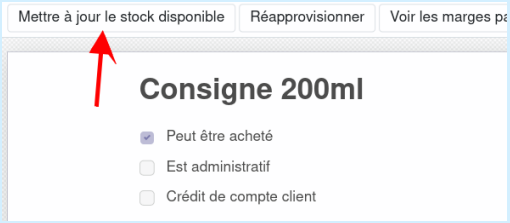
Achat ou retour de consigne auprès du fournisseur.euse :

Achat d'une consigne seule	Dans le bon de commande (POxxx) puis la facture (VTxxx), faire une ligne avec l'article consigne, comme pour tout autre article
Retour d'une consigne seule	> On ne peut pas créer de bon de commande avec des quantités négatives. Pour impacter les stocks ET être ok en compta, il faut réaliser ces 2 actions : • Aller dans Inventaire > Utilisations internes et créer une utilisation interne de type "retour consigne", et indiquer la quantité **=> mise à jour du stock.** • Dans la facture (VT/xxx), ajouter l'article consigne avec une quantité et un montant négatif **=> conformité compta.**
Achat ET retour d'une consigne	• Pour les consignes achetées : voir "achat d'une consigne" • Pour les consignes rendues : voir "retour d'une consigne" • Si on a les 2 mouvements sur une même facture, créer 2 lignes (une en positif, l'autre en négatif) pour l'article consigne.

Achat ou retour de consigne par le client.e :

	Dans le point de vente	**Hors point de vente**
Achat d'une consigne seule	Ajouter l'article consigne sur le ticket avec la quantité. Idem que pour tout autre article acheté.	Ajouter l'article consigne sur le devis avec la quantité vendue. Idem que pour tout autre article acheté.

Retour d'une consigne seule	Mettre l'article sur le ticket avec quantité = -1. > Attention : **ne pas faire de vente livrée** avec un retour de consigne. Une vente livrée ne doit avoir aucune ligne en négatif.	Créer une facture d'avoir avec l'article consigne. > Si vous voulez suivre les stocks, il faut en parallèle aller dans la fiche article mettre à jour le stock disponible : 

Achat ET retour d'une consigne	• 1- créer une ligne avec le nombre de consignes **rendues** (quantité négative) • 2- créer une ligne avec les consignes **achetées** Pour que ça fonctionne, il faut bien avoir décoché la case  dans la fiche article de la consigne	**Sur le bon de livraison**, vous ne pourrez mettre que les consignes vendues (on ne peut pas mettre les retours, car un mouvement de stock inversé (en négatif) n'est pas accepté dans un BL). Vous pouvez éventuellement ajouter l'information sous forme de note :  Par conséquent, si vous voulez être juste au niveau des stocks, il faut en parallèle aller dans la fiche article mettre à jour le stock disponible en ajoutant ce que l'on vous a retourné à la quantité indiquée par Odoo  **Sur la facture**, créer 2 lignes : une avec les consignes vendues, une autre avec les consignes récupérées.

Je souhaite que mes consignes soient facturées le même prix pour tous les clients, peu importe la liste de prix

En principe, le pôle info fait en sorte de créer une exception au niveau des listes de prix pour que les consignes ne soient pas remisées quel que soit le client. Si vous constatez que ce n'est pas ce qui se passe dans les faits, n'hésitez pas à nous prévenir.

J'ai inclus le prix de la consigne dans mon article

Normalement...il faut pas ! Autant pour l'affichage du prix en magasin vous pouvez faire un petit écriteau avec le prix global (l'étiquette générée par Odoo ne conviendra pas pour le coup), autant en caisse, il faut bien saisir les 2 (contenant consigné + contenu), et lorsqu'on vous retourne la consigne seule, vous pouvez réutiliser l'article consigne en négatif pour le comptabiliser : cela permet de gérer les stocks, alors qu'un article global type "purée bébé avec pot consigné" ne le permet pas (la purée, elle, n'est pas retournée !).

Doit on compter les consignes pour l'inventaire ?

Non, les consignes ne rentrant pas du tout dans votre chiffre d'affaire, elles n'ont pas d'utilité a être inventoriées ni même comptées dans la valorisation du stock.

cf mail compta "Gestion des consignes en inventaire" du 28/11/22

Le cas des consignes Revera (ex Rebooteille)

Revera demande à ses partenaires de lui fournir périodiquement le nombre de consignes vendues, et le nombre de consignes retournées.

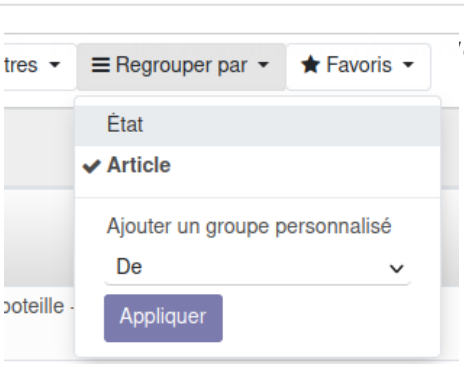
Pour répondre à cela, nous proposons les techniques ci-dessous :

1. Etat des mouvements d'article

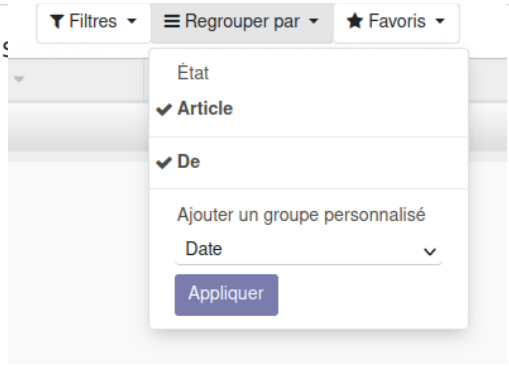
> Adapté si tu as un seul article consigne que tu mets en positif quand lae client.e achète le produit consigné et en négatif quand iel ramène la consigne.

1. aller sur une fiche article de consigne rebooteille et cliquer sur le bouton 

.



'ant (s



puis

3. puis déplier les résultats en cliquant sur le petit triangle à gauche du nom de l'article puis du se

4. on peut ensuite transformer cet affichage en tableau, en cliquant sur l'icône à droite :



5. puis exporter sur libre office calc ou excel :



6. je vous encourage à enregistrer la recherche sur votre tableau de bord personnalis étapes ci-dessus.

Pour lire le résultat obtenu :

- Les lignes "**emplacements partenaires/Clients**" vers "WHEPI/EPI Stock" sont les mouvements entrants (= les retours de consignes).
- Les lignes "**WHEPI/EPI Stock**" vers "emplacements partenaires/Clients" sont les mouvements sortants (= les ventes de consignes).

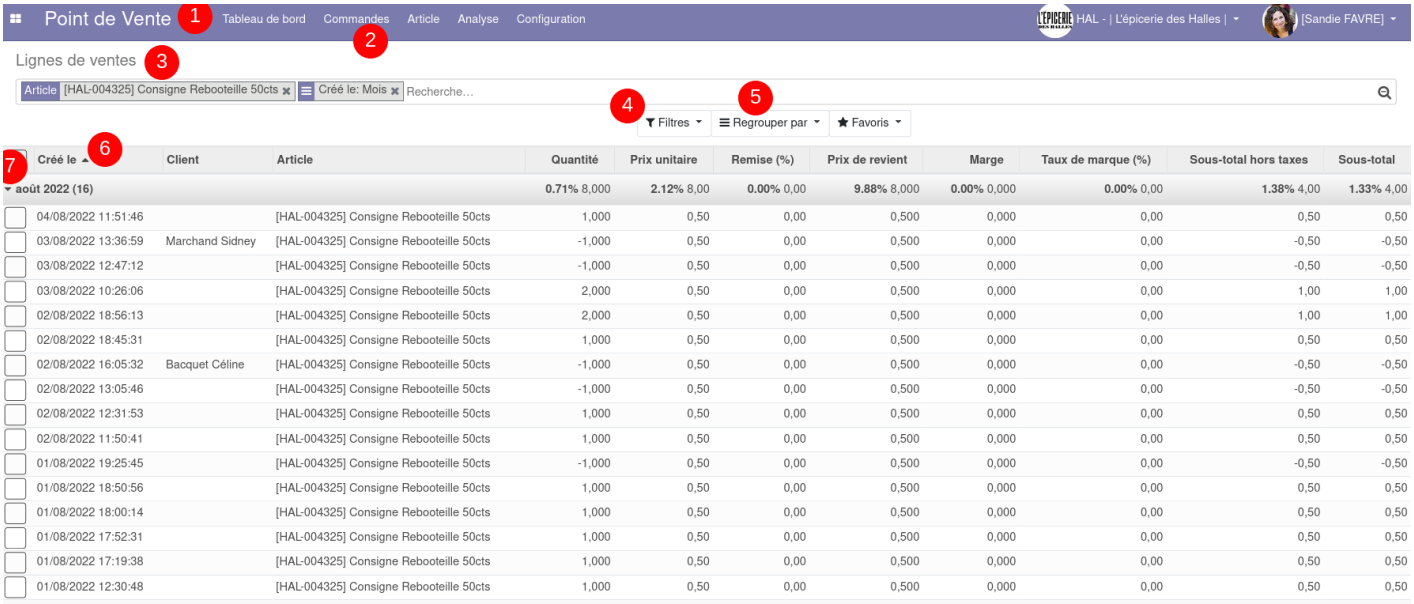
> EPI pour Epimont. Dans votre activité, ce sera sur le même modèle, mais avec votre trigramme.

Il faut refaire cette manip pour tous les articles Rebooteille s'il y en a plusieurs et additionner les chiffres (travail sur feuille de calcul)."

2. État des lignes de vente du point de vente

> Uniquement pour les ventes du point d

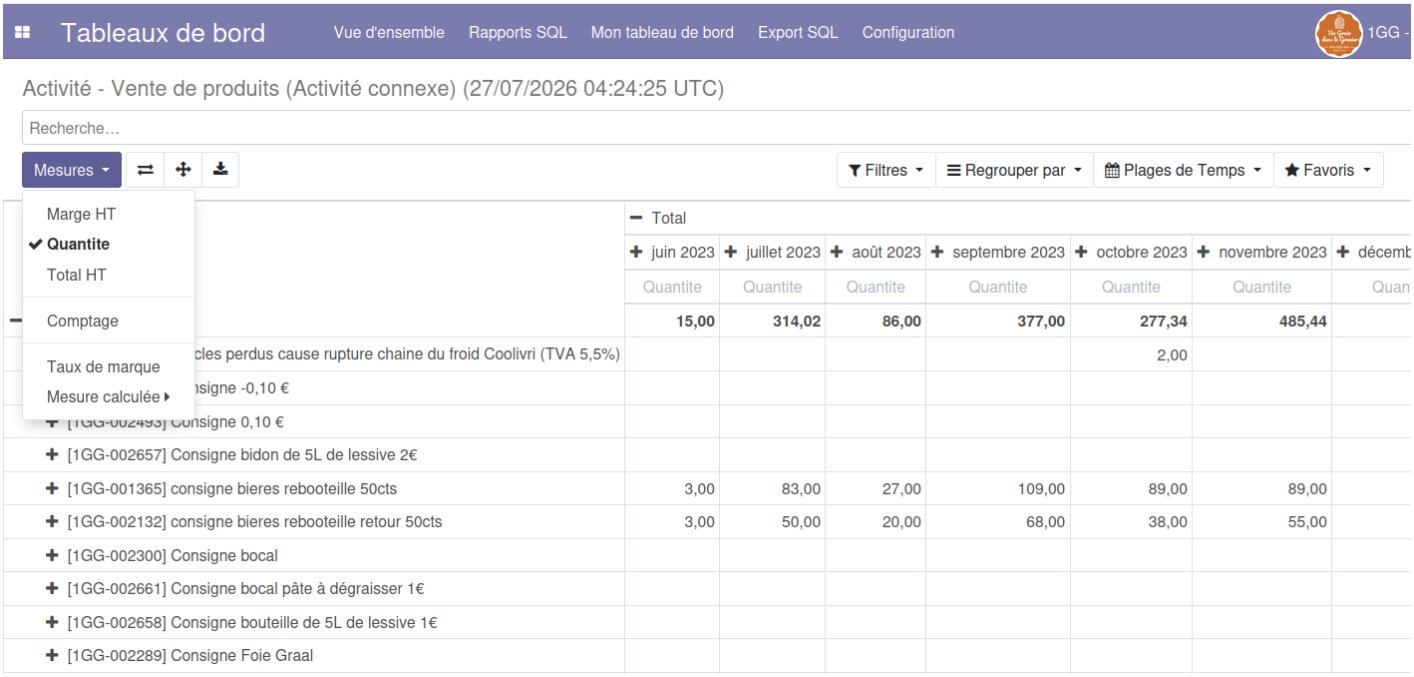
- Aller dans Point de vente > Commandes > Lignes de vente (**1, 2 et 3**)
- Créer un filtre sur Article = consigne rebooteille - **4**
- Créer un regroupement par date ("Créé le") - **5**
- Ordonner par le plus récent en cliquant sur l'en-tête de colonne "créé le" - **6**
- **7.** ouvrir le mois souhaité pour consulter toutes les lignes de vente



3. Via les tableaux de bord

> Fonctionne si dans ton acti, il y a des articles consigne, et des articles "déconsigne" ou "retour consigne"

1. Menu "Tableaux de bord", aller dans le tableau de bord "**Vente de produits - activité connexe**",
2. filtrer sur la période (plage de temps = 365 derniers jours par ex. ou Filtre Date est supérieur à xxx)
3. afficher les résultats par article et par mois à l'aide des boutons "+"
4. Enfin dans "Mesures", cocher "Quantité" et décocher les autres :



Created 2021-02-25 13:24:48 UTC by Sandie Favre

Updated 2026-07-27 10:46:22 UTC by Sandie Favre